



**Projet de poste Fleury à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV
sur le territoire de la Ville de Montréal par Hydro-Québec /
Questions et commentaires additionnels adressés à Hydro-Québec
suite à la consultation intra et interministérielle
portant sur la première série de réponses
(Dossier 3211-11-109)**

Question additionnelle portant sur la sécurité civile adressée
le 27 septembre 2013 à Hydro-Québec:

*Les documents soumis en réponse à la question 28 et la réponse semble
complète sauf en ce qui a trait à l'effet sur la population d'un panache de
fumée causé par un incendie. En posant cette question, il n'était pas fait
référence à la combustion de BPC car il s'agit d'équipements neufs qui ne
doivent plus contenir de BPC et cela depuis longtemps; cette question faisait
plutôt référence à la combustion du type d'huile diélectrique qu'on retrouve
dans les équipements neufs.*

*À cet effet, il est demandé d'obtenir la distance à laquelle les concentrations
de HAP et de particules fines dans l'air causeraient un risque à la santé
nécessitant une mise à l'abri ou une évacuation, et ce, sous les pires
conditions atmosphériques et en considérant le pire scénario (feu de nappe
de la totalité du contenu). Dans ce scénario, on tient compte de la surface de
confinement s'il y en a.*

Serait-il possible d'obtenir ces renseignements?

Marchildon

Cynthia Marchildon, M.Sc.Géogr.

Chargée de projet

Direction de l'évaluation environnementale
des projets terrestres